

coopération se rattachant à un événement particulier. Ces problèmes ne diffèrent aucunement toutefois, *par leur nature*, de ceux que soulève l'emploi d'autres indicateurs d'un usage maintenant très répandu comme l'indice mensuel du coût de la vie ou les taux de chômage. En dépit d'une mise au point encore très défectueuse, les indicateurs de tendances internationales promettent de jouer un rôle tout aussi utile pour l'identification des problèmes et la prévision des tendances.

Une seconde étude qui se rattache dans une certaine mesure à cette phase initiale du processus politique a été publiée en 1971 par M. Istvan Kende, de l'Université Karl Marx de Budapest, et par l'Institut international de recherche consacrée à la paix, d'Oslo. Les universitaires et les hommes politiques de l'Ouest n'approuveront peut-être pas tous les raisonnements et les conclusions du professeur Kende, mais la tâche qu'il a entreprise n'en est pas moins intéressante. Il a identifié 97 «guerres locales» qui se sont produites entre 1945 et 1969, dans des pays tels que la Hongrie (1956), le Tibet (1959), la République Dominicaine (1965), la Guinée-Bissau (1962), le Zimbabwe (1967) et d'autres encore. Le professeur Kende a ensuite examiné ces conflits sous le rapport de la nature et des objectifs des participants, de l'intervention des puissances étrangères, du territoire sur lequel ils se déroulaient et de la durée des hostilités. Puis, il a réparti ces guerres en trois catégories: guerres internes anti-régime, ayant pour objet de renverser le gouvernement central; guerres tribales intérieures, dictées par des conflits de succession ou de groupes minoritaires; et guerres de frontière, impliquant deux pays ou plus au delà de leurs frontières nationales.

Le professeur Kende souligne d'abord l'extension considérable et croissante des guerres dans la période postérieure à 1945. Des conflits se sont produits sur le territoire de 61 États, et 72 pays au total ont été le théâtre d'hostilités ou d'actes de belligérance. Durant ces 25 ans, une guerre nouvelle a été déclenchée tous les trois mois en moyenne, la durée totale de toutes les guerres réunies se montant à plus de 260 ans. A supposer qu'un rappel fût nécessaire à ce sujet, l'ère de la guerre froide ne s'est manifestement pas déroulée sans une importante mesure de conflit réel.

A l'intérieur des frontières nationales

Le type de guerre prédominant, tant du point de vue du nombre des conflits que de leur durée, a été de loin la guerre anti-régime se déroulant à l'intérieur des frontières d'un même pays. Ces guerres ont

représenté environ 80 p. cent de tous les conflits. Plus de deux sur trois ont été livrées avec la participation de puissances étrangères et cette proportion n'a fait qu'augmenter. Alors qu'il y avait en moyenne 5.8 guerres de ce genre par jour entre 1945 et 1949, on en a compté en moyenne 14.6 par jour de 1965 à 1969. Depuis 1963, de fait, il n'y a pas eu une seule guerre anti-régime, où que ce soit, sans une participation étrangère. La proportion globale des guerres tribales intérieures a aussi augmenté ces dernières années, mais le nombre des conflits de ce genre appuyés de l'étranger a diminué. Ces tendances reflètent sans doute en partie les luttes anti-colonialistes du Tiers monde et, plus récemment, les difficultés intérieures croissantes des nouvelles nations.

Ces données n'apportent pas en elles-mêmes de réponse à la question du choix de politiques. Elles auraient pu aider cependant l'homme d'État, en 1971, à identifier certains problèmes à long terme. Pour un pays comme le Canada qui s'intéresse au maintien de la paix, elles auraient indiqué la continuation à long terme de responsabilités dans ce domaine. La tendance est en effet à l'augmentation, et non à la disparition, des conflits du genre de ceux que visait à l'origine le maintien de la paix. Bien que les tentatives de préservation de la paix aient été difficiles au cours des années soixante, les tendances n'en indiquaient pas moins la probabilité qu'on doive y avoir recours. La persistance et la nature changeante de ces conflits suggèrent aussi le besoin d'adopter une attitude «active» et non simplement «réactive» à l'endroit des événements mondiaux.

Recherche de l'information

La seconde phase du processus politique précédemment identifiée consistait en la recherche de l'information. Le genre d'information que requiert l'adoption de décisions politiques déterminées va du très précis et du pratique à l'extrêmement général et à l'abstrait. Il peut s'agir, par exemple, de se rappeler comment tel ou tel État a voté à l'Assemblée générale des Nations Unies sur une question donnée ou sur un ensemble de questions. Pour obtenir ce renseignement précis, le diplomate peut consulter des observateurs de longue date aux Nations Unies et mettre ainsi leur mémoire à l'épreuve. Il pourrait aussi, — procédé plus rapide et plus efficace — consulter le répertoire complet des votes par appel nominal qui ont eu lieu à l'Assemblée depuis 1946.

Recueillies par des universitaires à partir des documents des Nations Unies,